Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelles dans l'Enseignement catholique

formiris

formÉlie

Chef d'établissement du 1er ou 2nd degré,

Vous vous interrogez sur la méthodologie à adopter et les règles à respecter pour élaborer et gérer votre plan de formation ?

Livret d'accompagnement

FormElie,
un outil au service du pilotage du plan de formation

Avril 2014

Issu du Livret de procédure de gestion de la formation de Formiris

formiris

PREAMBULE

Ce guide pratique a pour vocation d'informer les chefs d'établissement sur leur rôle et principales tâches à accomplir dans le champ de la gestion de la formation tel que le prévoit la procédure adoptée par le Bureau fédéral de Formiris du 21 mars 2013 et traduit dans FormElie.

La rénovation de cette procédure de gestion s'inscrit dans le respect du cadre conventionnel et réglementaire applicable à la formation professionnelle continue et dans celui de la mise en œuvre d'un système d'information modernisé.

Elle vise à améliorer la gestion des fonds dédiés à la formation, à conduire à une harmonisation des pratiques et à garantir la qualité du service rendu. Elle doit aussi permettre d'assurer un rendu compte au ministère de l'Education nationale qui réponde à ses exigences.

Elle s'appuie sur le Statut de l'Enseignement catholique et les statuts du chef d'établissement du premier et second degré.

> « La formation continue est un droit et un devoir des salariés, et un levier de développement au service de la personne. Elle permet aussi de s'adapter aux mutations des divers métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de tous les autres services nécessaires à la vie de l'établissement, et de sécuriser les parcours professionnels. Il appartient au chef d'établissement de piloter et d'accompagner la formation des personnels. »
> *Article 87 du Statut de l'Enseignement catholique en France, 1er juin 2013.*

> « L'animation pédagogique est une des fonctions du chef d'établissement. Il a la charge du choix, de la formation et du perfectionnement des membres de l'équipe éducative, dans le souci du bien de l'établissement et de son caractère spécifique. »
> *Article 2-4-4 du Statut du chef d'établissement du premier degré, 16 avril 2010 et du Statut du chef d'établissement du second degré, 15 mai 2009.*

Chef d'établissement

En tant que responsable de formation, vous êtes en proximité avec votre équipe. Pour piloter le plan de formation vous partagez des processus qui vous amènent à :

- *analyser les besoins de formation de vos équipes ;*
- *aider vos collaborateurs à trouver l'offre de formation adaptée ;*
- *élaborer le plan de formation de votre établissement en lien avec les instances représentatives du personnel ;*
- *gérer les départs en formation ;*
- *évaluer les effets de la formation et les valoriser.*

Cela exige des compétences spécifiques : analyser, négocier, planifier, gérer, évaluer mais aussi intégrer la réglementation en matière de formation et avoir une bonne compréhension des procédures de gestion administrative et financière.

Pour les développer et les perfectionner, Formiris vous accompagne au quotidien.

***Aujourd'hui,** FormElie, le nouvel outil de gestion de la formation mis en place par Formiris, tient compte de ces besoins :*

- *sécuriser les départs en formation ;*
- *connaître vos marges de manœuvre en matière budgétaire ;*
- *être informé des nouvelles modalités de formation pour optimiser le développement des compétences individuelles et collectives.*

Pour vous aider à intégrer ces dimensions dans votre responsabilité de formation, Formiris vous propose ce livret d'accompagnement.
Vos partenaires chargés de mission des DDEC, organismes et instituts de formation sont également engagés dans cette évolution.

FormElie et le pilotage du plan de formation

FormElie est un outil au service du pilotage du plan de formation, dans le respect du cadre juridique et des obligations de l'établissement. Il vous aide à évaluer l'impact de vos décisions (tableaux de suivi et tableaux de bord), à sécuriser vos actions (suivi en temps réel des prises en charge), à effectuer les choix (sélection d'une prestation à partir d'une offre référencée et lisible).

Six étapes pour gérer la formation

Pour une bonne compréhension de l'impact de la gestion de la formation sur la qualité de votre plan de formation, ce livret est construit autour d'actions-clés organisées en six étapes dématérialisées. Elles visent à accompagner le responsable de formation en matière de gestion administrative et financière de la formation :

1. Gérer les budgets
2. Sélectionner l'offre de formation
3. Inscrire un enseignant en formation
4. S'assurer du départ en formation
5. Gérer administrativement les retours de formation
6. Faire un bilan du plan de formation en fin d'année scolaire

Approfondir une question

N'hésitez pas à consulter :

- les fiches pratiques accessibles sur l'espace web *FormElie : mode d'emploi* pour les chefs d'établissement : http://ce.formiris.org
- les conseillers et responsables de formation de votre association territoriale.

Assistance technique

- consultez l'aide en ligne dans FormElie,
- appelez le numéro vert gratuit mis à votre disposition :

0800 849 949

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

**Dans tous les cas,
n'hésitez pas à contacter
votre conseiller FORMIRIS !**

VOS ACTIONS CLES	ENJEUX ET POINTS DE VIGILANCE	LE PLUS DE FORMELIE
GERER LES BUDGETS	**Trouver le budget le plus approprié pour financer une action de formation figurant à votre plan de formation.** Informez-vous auprès de Formiris des axes prioritaires de formation pris en charge sur un budget spécifique. Consultez votre extranet FormElie pour connaître le montant de votre crédit de référence. Plusieurs options sont possibles dont : - gérer la totalité de votre CRE, - participer au cofinancement d'actions de formation, - mutualiser intégralement votre CRE dans le cadre d'un réseau (diocésain, congréganiste, etc.).	FormElie vous permet de suivre votre crédit de référence au jour le jour et d'optimiser votre budget : - rapprocher des sources budgétaires diverses ; - mutualiser des budgets entre établissements. Formiris a élaboré un cadre commun qui tient compte des politiques locales de l'Enseignement catholique.
SELECTIONNER L'OFFRE DE FORMATION	**Trouver rapidement la prestation de formation adaptée aux besoins exprimés.**	Formiris met à votre disposition l'offre de formation référencée par la Fédération à travers un moteur de recherche multicritères (thèmes, lieux, dates, prestataires, coûts, etc.). Vous pouvez demander à un organisme de formation de référencer une prestation que vous lui avez commandée.

VOS ACTIONS CLES	ENJEUX ET POINTS DE VIGILANCE	LE PLUS DE FORMELIE
INSCRIRE UN ENSEIGNANT EN FORMATION	**Demander l'inscription de l'enseignant à un dispositif et sa prise en charge financière.** Cette action est incontournable pour sécuriser administrativement et financièrement le départ en formation de votre enseignant. Elle doit être réalisée dans les délais indiqués par Formiris.	En un clic, vous demandez l'inscription de votre enseignant auprès de l'organisme de formation et la prise en charge financière auprès de Formiris. Vous pouvez également modifier votre saisie en fonction des délais de Formiris. Pour les parcours comprenant plusieurs modules de formation (en présentiel ou à distance) ou encore pour les dispositifs pluriannuels, vous n'aurez qu'une seule inscription à faire. FormElie vous offre la possibilité de visualiser en temps réel le taux de remplissage des dispositifs. FormElie vous permet de déléguer la saisie administrative des départs en formation.
S'ASSURER DU DEPART EN FORMATION	**Vérifier la confirmation de l'inscription et informer d'une éventuelle absence de l'enseignant.**	Vous recevez une notification qui vous informe de l'inscription en formation et de la prise en charge de l'enseignant. Vous avez la possibilité de signaler simultanément à Formiris et à l'organisme de formation qu'un enseignant ne se présentera pas à une formation en joignant un justificatif. L'absence d'un enseignant à un dispositif vous est notifiée automatiquement. FormElie met à votre disposition un formulaire de demande d'autorisation d'absence que vous pouvez télécharger et envoyer aux services rectoraux.

VOS ACTIONS CLES	ENJEUX ET POINTS DE VIGILANCE	LE PLUS DE FORMELIE
GERER ADMINISTRATIVEMENT LE RETOUR DE FORMATION	**Informez vos enseignants sur l'indemnisation de leurs frais de déplacement ou d'hébergement.**	Avec FormElie vous suivez en temps réel l'état de traitement par Formiris de ces indemnisations. Il est possible de demander un règlement intermédiaire pour une session terminée (par exemple pour les formations longues).
FAIRE UN BILAN DU PLAN DE FORMATION EN FIN D'ANNEE SCOLAIRE	**Préparer le prochain plan de formation (avec les instances représentatives du personnel par exemple).**	FormElie met à votre disposition l'historique de vos plans de formation et des tableaux de bord.

FormElie est un outil pensé pour faciliter la gestion de la formation.

D'autres axes, comme la communication de l'offre de formation auprès des enseignants et des chefs d'établissement, sont travaillés parallèlement par Formiris.

formiris

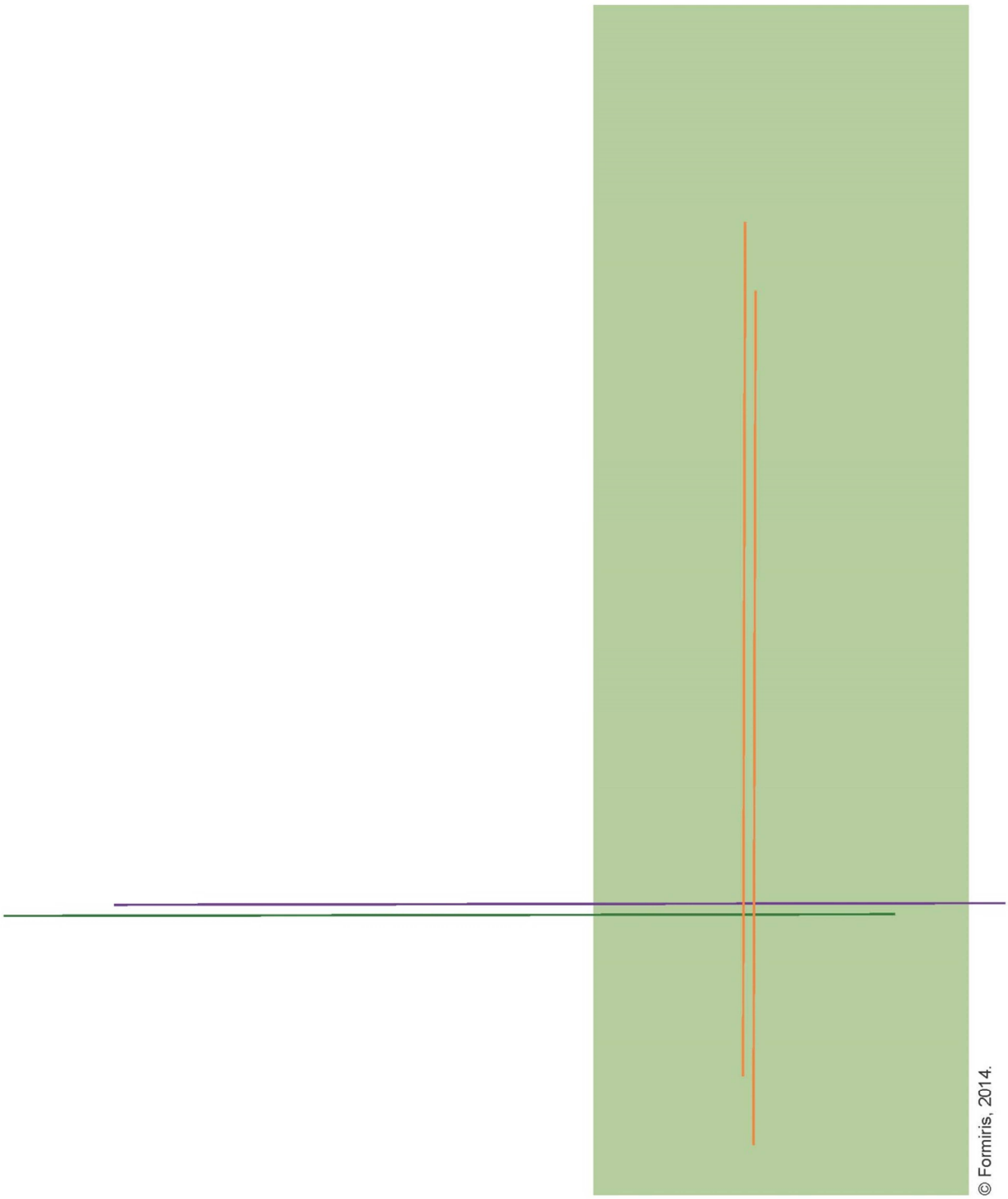

© Formiris, 2014.

Fédération Formiris, 35 rue Vaugelas, 75739 Paris Cedex 15 - Tél. : 01 53 68 60 00

(Cette plaquette est téléchargeable sur http://ce.formiris.org)